

Investir dans le secteur extractif à Madagascar

INTERVENANTS :

- **Colin FORBES**, General Manager – Environnement & Community Affairs, Base Toliara
- **Willy RANJATOELINA**, Secrétaire exécutif de la Chambre des Mines
- **RABENANDRASANA Clément Florent**, Secrétaire exécutif, Organisation de la Société Civile pour l'Industrie Extractive (OSCIE)
- **Raoto ANDRIAMANAMBE**, Journaliste, rédacteur en chef l'Expansion et Politikà

La richesse du sous-sol malagasy est souvent évoquée, mais le secteur minier peine à se développer et est sujet à diverses polémiques. La gestion et l'exploitation des ressources minérales requiert beaucoup de prudence vis à vis des enjeux sociaux et environnementaux. Le premier enjeu, et non des moindres, est l'acceptabilité sociale du projet. La compagnie minière doit travailler en amont pour instaurer une relation de confiance entre les deux parties prenantes que sont l'investisseur et la communauté. Pour que le secteur se développe, l'approche gagnant-gagnant doit être favorisée pour répondre aux objectifs de l'entreprise et à ceux de la communauté. Les intervenants ont discuté des aspects suivants, nécessaires à la sécurisation des investissements et à la création de valeurs pour les communautés et le pays.

La sécurisation des investissements miniers : problématiques et solutions identifiées

Les risques pour les entreprises minières sont multiples :

- Risque d'instabilité politique,
- Risque fiscal et financier (changement de gouvernement/régime),
- Risque économique lié à l'exploration,
- Risque environnemental (hot spot de biodiversité, zone de mine, sensibilisation),
- Risque communautaire : un des plus importants s'appliquant à n'importe quel investissement

La **sécurisation des investissements est primordiale pour inciter les investisseurs** à venir à Madagascar. L'insuffisance des actions de concertation en amont notamment lors de l'attribution des carrés miniers et durant les phases d'exploration, entraîne des conflits sociaux, menaçant la mise en œuvre des projets. Il est suggéré de travailler de manière proactive plutôt que réactive. Pour cela, l'entreprise a le devoir de partager son calendrier aux premières phases de son développement.

Pour que les communautés puissent assimiler les informations et adhérer à la vision de l'entreprise, la **communication doit être renforcée dès le début de la phase de recherche et non uniquement lors de la phase d'extraction**. Les communications auprès des communautés doivent dépasser les simples consultations publiques et continuer pendant toute la vie de l'entreprise.

- Face aux attentes élevées des parties prenantes, la création de programmes pour générer davantage de revenus et augmenter ainsi le pouvoir d'achat des communautés affectées est souhaitable : la création d'autres sources de revenu par exemple. Les acteurs du secteur minier doivent aller bien au-delà de la création d'infrastructures pour atteindre un partage équitable des valeurs. Il faut proposer des moyens de concilier les projets miniers et la vie de la communauté.
- Le développement des autres secteurs permet de résoudre en partie ce défi : l'agriculture, l'élevage et la mise en place d'autres activités génératrices de revenus.
- Le secteur minier est souvent montré du doigt comme étant destructeur pour l'environnement. Mais il faut savoir qu'ils sont soumis à différents standards et normes internationales particulièrement stricts, devant être suivis rigoureusement, en plus de la conduite d'une évaluation d'impact social et environnemental.
- Il faut aujourd'hui se poser les questions pour les entreprises qui ne s'alignent pas à ces standards.
- Le conflit d'intérêt entre divers secteurs est aussi un problème à considérer de près par l'Etat, tel que le secteur minier et la création d'aires protégées. **La priorisation de secteur est un moyen pour adresser ce défi.**

Les rôles clarifiés de toutes les parties prenantes en termes de gouvernance des ressources liées aux industries minières :

- Les investisseurs sont conscients de la précarité de leurs relations avec les populations. Chaque partie prenante a son rôle à jouer pour une bonne gouvernance des ressources des industries minières. L'entreprise doit en effet fournir particulièrement d'efforts pour communiquer les informations attendues par les communautés. Celles-ci peuvent devenir un frein si elles ne sont pas informées en amont. La mise en place d'une **plateforme de discussion impliquerait par exemple les communautés de base, les collectivités territoriales, la société civile et l'Etat serait une solution adaptée.**
- Les communautés doivent être impliquées dans la vie du projet et partager sa vision. L'entreprise doit proposer une équipe ayant pour mission de bâtir et entretenir les relations avec la communauté et de dialoguer avec elle. Il est même recommandé de créer des programmes de formation pour pratiquer une embauche locale.
- La société civile revendique les droits de la communauté sans aller à l'encontre des programmes de l'Etat.
- La chambre des mines permet un partage des expériences et des outils de RSE pour aider les entreprises à faire face aux risques sociaux. Chaque partie prenante doit travailler pour identifier des solutions positives et proactives en évitant que ces problèmes ne se manifestent à nouveau, d'autant plus qu'ils touchent aussi d'autres secteurs, que le secteur minier.
- Dans ce contexte, l'Etat devrait **mettre en place un système pour assister les investisseurs** pour que la situation ne continue de se répéter. Il est recommandé aux ministères de tutelles de travailler sur le développement de stratégie sectorielle aidant les investisseurs à gérer ces défis.

Nous pouvons prendre l'exemple de la production de guides et de directives par le ministère de l'agriculture pour les projets agro industriels et le ministère des mines pour les projets miniers.

La bonne gouvernance des redevances et ristournes

- Le secteur minier a une contribution non négligeable à l'économie de Madagascar. En chiffre, il compte 3 à 5 % du PIB national, 30 % de l'exportation et de 7 à 8 % en matière de fiscalité. Le caractère indispensable des permis permet de ralentir le fonctionnement des mines en plus du respect de la légalité.
- La bonne gouvernance du secteur nécessite plus d'implications de la société civile, dans une démarche proactive et non réactive. Les communautés doivent se renforcer en compétences pour devenir des interlocuteurs crédibles et capables d'être une force de proposition et de négociation envers l'investisseur.

Dans ce cadre, plusieurs questions restent sans réponses, nécessitant des considérations au niveau institutionnel :

- Comment est-ce que l'Etat peut aider les investisseurs à sécuriser leurs investissements tout en assurant que les attentes et aspirations des communautés soient prises en compte ?
- Comment préparer les communautés aux changements complexes auxquels elles peuvent faire face du jour au lendemain ? Cela n'est-elle pas la cause des conflits ?
- Quelles sont les priorités de l'Etat par rapport aux différents acteurs étant donné que plusieurs politiques sectorielles sont en contradiction les unes des autres ?